

**Volet B**

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



06187335

-7 DEC. 2006



Greffe

N° d'entreprise 0414.698.853

Dénomination

(en entier)

BRAIVE INSTRUMENTS

Forme juridique SOCIETE ANONYME

Siège 4681 Oupeye, rue de la Vallée, 13

Objet de l'acte : **conversion du capital en euros - modifications des statuts - nomination d'Administrateurs - nomination d'Administrateur délégué à la gestion journalière**

Texte

D'un procès-verbal du seize octobre deux mille six, il résulte que s'est tenue, en l'étude du Notaire KASCHTEN à Liège, l'Assemblée générale extraordinaire de la société Anonyme "BRAIVE INSTRUMENTS", qui a adopté les résolutions suivantes, savoir:

Convertir le capital de trente-quatre millions de francs belges en huit cent quarante-deux mille huit cent trente-sept euros nonante-huit centimes

Mise en concordance de l'article 5 des statuts avec la conversion du capital qui devient libellé comme suit

"Le capital social est fixé à huit cent quarante-deux mille huit cent trente-sept euros nonante-huit centimes, divisé en mille deux cents actions sans désignation de valeur nominale, représentant chacun un/mille deux centième du capital social"

Remplacer dans les statuts toutes les références aux lois coordonnées sur les Sociétés Commerciales par "Conformément au Code des Sociétés".

Nommer pour une durée de six ans à dater du premier octobre deux mille six en qualité d'administrateurs de la société, savoir:

- Monsieur BRAIVE Jean-Marie
- Madame LEGROS Marie

MARC KASCHTEN, NOTAIRE

Pour extrait analytique conforme,

Est déposée en même temps une expédition conforme de l'acte susdit

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2006 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet BAu recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature